



Compte rendu du CEVU en tant que Commission Formation et Vie Universitaire

28 février 2014

Présents ou représentés :

Collège A : Mme Claudine Mélan (à partir de 9h 50), Mme Karine Duvignau (à partir de 10h 05), M. Jacques Lajarrige (procuration à Anne Rohr), M. Philippe Birgy (procuration à Sandra Cassagnaud), Mme Christine Mias (procuration à Enrique Fraga), Mme Myriam de Léonardis (procuration à Sandra Cassagnaud), M. Éric Foulon, M. Philippe Canguilhem (procuration à Sébastien Rayssac).

Collège B : M. Patrice Bouyssières, M. Jean-François Camps, Mme Anne Rohr, M. Sébastien Rayssac, Mme Anne Égéa, M. Enrique Fraga.

Collège IATOS : Mme Sandra Cassagnaud, M. Michel Chandelier (procuration à Patrice Bouyssières), Mme Françoise Duprat (jusqu'à 11h 25), Mme Sophie Gosselin (procuration à Karine Duvignau).

Collège Étudiants : Mme Justine Boix, (à partir de 9h 20), Mme Margot Petit-Breuilh (à partir de 9h 20).

Collège des personnalités extérieures : Mme Élodie Tesson (procuration à Enrique Fraga), M. Jean-Pierre Margaix (procuration à Françoise Duprat), M. Michel Montagne (procuration à Patrice Bouyssières).

Invités : Mme Hélène Ricaud-Droisy, M. Christian Mange, M. Thierry Hénocq, Mme Dominique Auvergne, M. Laurent Matuszewski, Mme Rose-Mary Expert, Mme Anne Hébraud, M. Marc Rivère, Mme Chantal Dallet.

Excusée : Mme Anne-Claire Rattat.

Attachée de direction : Mme Valérie Sanchou.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie Estrade.

La séance s'ouvre sans que le quorum soit atteint. Certains conseillers expriment leur déception quant au manque d'engagement des absents. Certains sujets à l'ordre du jour, tel que le calendrier universitaire, sont importants et il est dommage que les collègues ne se soient pas mobilisés. Au-delà du quorum arithmétique, il aurait été souhaitable que les conseillers soient là en nombre pour qu'un réel débat ait lieu.

Concernant les projets FSDIE dans la mesure où la CFVU est à présent décisionnaire sur ces questions, l'absence de quorum entraînera le report du vote, ce qui pénalisera la réalisation des projets.

Il est convenu que les informations générales et les projets FSDIE seront présentés, l'ordre du jour sera avancé le plus possible et si le quorum n'est toujours pas atteint, la séance sera reportée.

. Information

➤ **Conférence des formations du 17 février 2014**

Présentation d'Hélène Ricaud-Droisy sur la démarche d'auto-évaluation de l'établissement.

Présentation de l'état actuel des périmètres de champs de formations.

1. Validation du compte rendu de la CFVU du 14 février 2014

La CFVU approuve à l'unanimité le compte rendu de la CFVU du 14 février 2014.

Votants : 19

Pour : **19**

Le quorum n'étant pas atteint, ce vote est réalisé à titre informatif.

2. Vie Universitaire et Culture (VUC)

Présentation de Christian Mange

➤ Commission FSDIE Projets du 21 février 2014

15 projets ont été examinés. Seul le projet en arts numériques présenté par Émeric Rakotondrahaja a été ajourné dans l'attente de mieux connaître les retombées pour l'UT2.

Il est précisé qu'au regard des critères appliqués les années précédentes, et des reliquats de 2013, le plafond de 5 000€ maximum de financement est abandonné.

Les 14 projets validés sont financés à hauteur de 24 261,12 €.

Discussion.

Concernant le projet SOS examen, proposé par l'UNEF, il est demandé à ce que les informations présentées dans les livrets soient relues par le service de la Scolarité centrale. Il est également demandé que les informations orales qui seront données avec les livrets soient cohérentes avec les écrits et qu'il n'y ait pas diffusion d'éventuelles erreurs ou mauvaises interprétations des règles.

Concernant le projet de Sémélé, il est souligné que leurs activités se font en étroite collaboration avec les associations du quartier, et qu'au-delà des étudiants, cette association crée aussi du lien avec les habitants voisins.

Le quorum est atteint à 10h15, le vote peut donc avoir lieu.

La CFVU approuve à l'unanimité les avis de la Commission FSDIE Projets du 21 février 2014.

Votants : 23
Pour : 23

3. Commission Formation, Orientation, Insertion (FOI)

➤ Organisation annuelle du contrôle des connaissances

Présentation des retours des composantes.

Les avis sont partagés, et aucune des hypothèses ne se dégage nettement.

Discussion.

Justine Boix, au nom des étudiants de l'UNEF, revient sur le fait qu'ils sont absolument contre le principe de la mise en place d'une note plancher, mais qu'au-delà de ce principe, ils sont également très partagés.

J. Boix exprime également leur déception quant au fait que dans le principe de la session de rattrapage, la mineure ne soit pas évaluée.

Une nouvelle problématique vient s'ajouter aux contraintes déjà présentées : le patrimoine et les déménagements entraînés par la reconstruction. En 2014-2015, trois UFR vont déménager, le calendrier universitaire devra intégrer ces contraintes. Lors de la prochaine CFVU, des simulations concrètes seront présentées, et il nous faudra trancher. Actuellement, F. Pelisset, J-F Parache et les différents services concernés évaluent le plus précisément possible les contraintes que nous devons prendre en compte.

L'organisation des examens sera également modifiée par rapport à ce que nous connaissons actuellement, du fait que les amphis (ou salle à grand effectif) seront moins nombreux (deux de moins), ce qui risque d'entraîner des examens plus tard le soir, ou sur une durée plus longue.

2014/15 risque d'être une année très difficile du fait de la reconstruction.

Revenant à la session de rattrapage, au sein des composantes, tout et son contraire sont annoncés. Il est rappelé :

- que ces propositions ne sont pas liées à la volonté de faire des économies en termes financiers.
- que les modifications concernent uniquement la 2^{ème} session d'examen, et donc un effectif d'étudiants réduit.
- que ces propositions ont d'abord un soubassement « pédagogique », même si elles touchent aussi l'organisation temporelle et administrative par la suite.

Des propositions générales concernant l'organisation de l'année sont proposées pour permettre des semestres plus longs (14 semaines d'enseignements comme c'est le cas



dans certaines universités) : des inscriptions en juillet (au moins pour les primo entrants), une rentrée plus tôt en septembre.

Dans les locaux provisoires, les conditions d'enseignement sont très difficiles (configuration des salles remplaçant les amphis).

Il est souligné que la session de rattrapage ne permettra plus de choisir entre session 1 et session 2, elle liera les 2 sessions et rendra la première incontournable. Ce fait pourrait, dans un premier temps améliorer les résultats à cette seconde session car ceux qui y réussissent le plus actuellement sont ceux qui participent à toutes les épreuves de la session 1, et aussi, en contrepartie, compliquer la situation des étudiants en double cursus, les étudiants du SED qui massent leurs examens, ou des sportifs de haut niveau par exemple.

Pour ceux qui ne peuvent pas passer la session 1 (hospitalisation, étudiants en situation de handicap, sportifs...), il existe des sessions de remplacement prévues dans la charte du contrôle des connaissances.

Cependant, les résultats de la session 2 ne sont pas bons, et l'intérêt de publics très spécifiques et peu nombreux doit-il prévaloir sur la majorité ? Par ailleurs, la solution idéale n'existe pas et quelle que soit la solution retenue, elle ne sera pas figée dans le marbre et nécessitera des aménagements.

Le calendrier universitaire a été modifié il y a 3 ans, il convient à présent de corriger les problèmes rencontrés, la solution envisagée fera elle aussi à l'avenir l'objet d'un bilan et d'une évolution. On ne peut pas à la fois faire de la gestion de masses d'étudiants et prendre en considération des spécificités individuelles.

Le contrôle continu intégral, envisagé pour la rentrée 2016, devrait également entraîner des modifications importantes.

L'argument des étudiants du SED est souvent mis en avant (longs déplacements, coût du séjour...) mais lorsque l'on regarde l'origine des inscrits ils sont majoritairement en Midi-Pyrénées. Les étudiants résidant vraiment loin sont peu nombreux, la question à se poser serait plutôt celle des examens à distance.

Les éléments liés à la reconstruction nous entraîneront, sans doute à prendre des décisions « provisoires » pour un ou deux ans. La modification des modalités de contrôles est liée à ces contraintes de reconstruction, et les modifications plus profondes peuvent se faire petit à petit.

L'argument de soudaineté de l'arrivée du dossier est exagérée, ce travail est mené depuis presque un an, on ne peut, en toute bonne foi, dire qu'il est fait à marche forcée, les composantes ne s'en sont peut-être pas saisies, mais il n'a pas été précipité.

La session 2 est critiquée par tous, chaque année, les résultats sont mauvais mais à présent qu'il est proposé de la modifier, il semble que certains sont en train de l'idéaliser.

Cette duplication de la session 1 pour la session 2 est également le résultat historique du changement de calendrier au moment du passage de la session de septembre à juin. Elle était transitoire, et il est à présent temps de faire ces ajustements.

Le bilan de l'intersession doit également être fait. On doit reconnaître l'échec de ce dispositif auquel il est nécessaire de réfléchir autrement.

Certains conseillers restent sceptiques quant à l'effet réussite auprès des étudiants de ce lien entre les deux sessions, d'autres au contraire apprécient la volonté de faire évoluer les choses et la revalorisation de la discipline principale.

Toute modification, toute expérimentation sera de toute manière de l'ordre du pari.

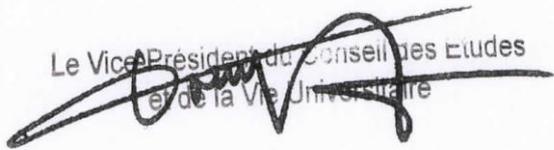
4. Questions diverses

Les représentants de l'UNEF posent la question de la création d'un pôle de soins avec différents services mutualistes pour les étudiants, un centre inter universitaire dans le cadre de la COMUE.

Il est proposé que Patrice Bouyssières soit mandaté auprès de la COMUE pour porter ce dossier.

Il est important qu'une information sur le SIMPPS, mais aussi sur les centres mutualistes par exemple soient communiqués aux étudiants pour un meilleur accès aux soins.

La séance de la CFVU est close à 11h45.



Le Vice-Président du Conseil des Etudes
et de la Vie Universitaire

Patrice BOUYSSIERES